
Mineure en arts visuels - 8743

RESPONSABLE :

S/O

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

La mineure en arts visuels vise à élargir et enrichir le champ des expériences créatives. Elle permet aux étudiants de compléter leur formation en s'initiant aux pratiques contemporaines en arts visuels. L'étudiant sera initié au dessin de création, à la peinture, à la sculpture, au métissage de l'image et pourra, par la suite, aborder les différents aspects de la création artistique, de la première idée à l'exposition d'un corpus d'oeuvres. Il développera une démarche artistique personnelle tenant compte de la spécificité de sa majeure.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Il n'y a pas d'admission directement dans cette mineure. Pour connaître les conditions d'admission, veuillez consulter la Majeure choisie.

Base expérience

Il n'y a pas d'admission directement dans cette mineure. Pour connaître les conditions d'admission, veuillez consulter la Majeure choisie.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1 - AUTOMNE

ARV1133 Atelier de peinture

Trimestre 2 - HIVER

ARV1143 Approche sculpturale

Trimestre 3 - AUTOMNE

ARV1273 Atelier exploratoire en installation

ou ARV1203 Art public et performance

1 cours optionnel (voir liste des cours plus bas)

Trimestre 4 - HIVER

ARI1183 Langage photographique

ARV1163 Dessin: exploration avancée (ARI1003)

Trimestre 5 - AUTOMNE

ARV1323 Enjeux des arts au XXe siècle

ARV1153 Métissage numérique et matériel (ARI1033)

ou ARI1203 Image en mouvement (ARI1033)

Trimestre 6 - HIVER

ARV1263 Atelier exploratoire 2D, 3D

1 cours optionnel (voir liste des cours plus bas)

Cours optionnels

2 cours (6 crédits) parmi les suivants :

ARI1043 Image et société

ARV1303 Peinture: exploration avancée (ARV1133)

ARP1133 Sujet choisi en arts visuels

ARP2033 Sujets choisis en arts

ARI1243 Mots et images

ARI1143 Art actuel

ARI1023 Sémiotique de l'image

ARP1673 Sérigraphie